



Numéro 2

Mars 2024

Le projet de loi concernant l'assurance médicaments au Parlement
Des cartels d'assurance privés attaquent le système de santé public
– K.C. Adams –

- La question clé dans la discussion sur le projet de loi sur l'assurance médicaments

Le peuple doit avoir le pouvoir de décider

- La privatisation des soins de santé révèle des stratagèmes pour payer les riches

La construction d'usines pour les composants et l'assemblage des batteries pour véhicules électriques

- Le plan « conçu au Canada » assure la sécurité énergétique des États-Unis et de leurs forces armées
– Fernand Deschamps –
- Encore des stratagèmes pour payer les riches au nom d'une « économie durable » au Québec
 - Qui a dit quoi

Une affirmation des relations d'amitié entre les peuples canadien et cubain

- Un accueil chaleureux au nouvel ambassadeur cubain au Canada

Sortons le Canada de l'OTAN!

- Des exercices militaires dans l'Arctique canadien
- Ce que le Canada doit faire selon le secrétaire général de l'OTAN
 - L'OTAN intensifie ses préparatifs de guerre

Mouvement pour la paix dans la péninsule coréenne

- Opposition résolue aux exercices de guerre Freedom Shield 24
– Philippe Fernandez –
- Le mouvement sud-coréen pour la paix appelle à mettre fin aux exercices de guerre dirigés par les États-Unis et à un traité de paix

- **Une pétition coréenne pour la paix livrée aux Nations unies et aux États-Unis**

SUPPLÉMENT

Le legs de Brian Mulroney

Prendre des vessies pour des lanternes

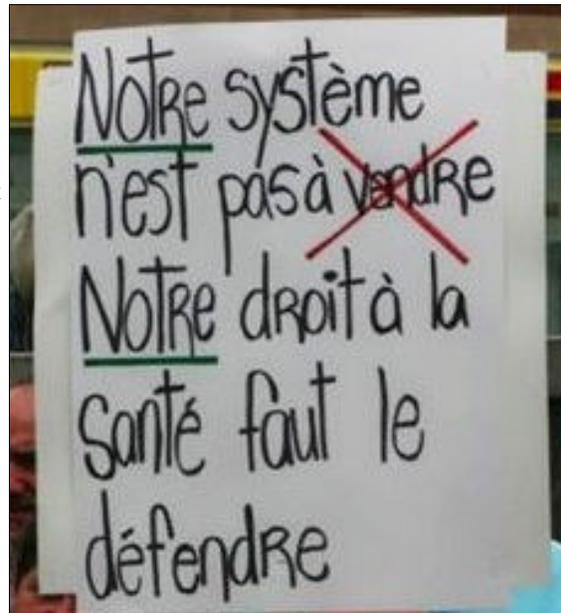
Le projet de loi concernant l'assurance médicaments au Parlement

Des cartels d'assurance privés attaquent le système de santé public

– K.C. Adams –

Le projet de loi C-64, *Loi concernant l'assurance médicaments*, a été présenté à la Chambre des communes le 29 février. Selon le sommaire sur le site Web de la Chambre :

« Le texte énonce les principes que le ministre de la Santé prend en compte dans la poursuite du travail vers la mise en oeuvre d'un régime d'assurance médicaments national et universel. Il prévoit aussi le pouvoir du ministre d'effectuer des paiements, en certaines circonstances, relativement à la couverture de médicaments sur ordonnance et de produits connexes. Il énonce également certains pouvoirs et certaines obligations de ce ministre, y compris relativement à l'élaboration d'une liste – qui servira de point de départ à l'élaboration d'une liste nationale de médicaments – et à l'élaboration d'une stratégie nationale d'achat en gros, et prévoit l'obligation pour ce ministre de publier une stratégie pancanadienne relative à l'utilisation appropriée des médicaments sur ordonnance et des produits connexes. Enfin, il prévoit la constitution d'un comité d'experts chargé de formuler des recommandations. »



En outre, la loi comprend la couverture de médicaments de contraception et pour le traitement du diabète et des appareils tels des pompes d'insuline, mais tout peut aller de l'avant seulement si le gouvernement fédéral réussit à négocier des ententes avec les provinces et les territoires, ceux-ci devant prévoir ces dispositions dans leurs systèmes médicaux. Les libéraux et le NPD n'avaient que des louanges pour la loi et considèrent qu'elle répond à un des critères de l'entente de soutien et de confiance qui engage le NPD à soutenir le gouvernement libéral. Les gouvernements de l'Alberta et du Québec ont déjà annoncé qu'ils ne participeraient pas au programme national, parce que le Québec a déjà son propre régime d'assurance médicaments et que l'Alberta veut sa pleine part du financement par habitant.

Le projet de loi ne prévoit pas une obligation de fournir un programme universel à payeur unique et prévoit plutôt la création d'un comité d'experts pour faire des recommandations. Il n'y a aucun échéancier pour l'adoption du projet de loi, encore moins pour sa mise en oeuvre.

De manière tout à fait intéressée, les assureurs de médicaments privés ont dénoncé les mesures provisoires du gouvernement fédéral pour un système d'assurance médicaments, disant qu'il faisait « fausse route ». Par le biais des médias monopolisés, ils tentent de fomenter une hystérie sur le soi-disant coût d'une assurance médicaments publique assumée par le peuple.

Caractériser ainsi le système de santé public, y compris l'assurance médicaments, comme étant négatif et représentant un coût pour le peuple et l'économie n'est qu'une tentative intéressée des riches d'empêcher les Canadiens d'avoir un système de santé gratuit et universel. Les produits pharmaceutiques font partie intégrante du système de santé. Un pays moderne a le devoir de garantir la santé de ses citoyens au moyen d'un système de santé gratuit et universel qui englobe tous les secteurs, y compris la recherche, la production, la distribution, l'éducation et la réalisation de sa valeur produite. Un peuple en santé est l'épine dorsale d'une économie socialisée moderne et de la société et du facteur humain essentiel à la production de tous les biens et services.

Parler du besoin de médicaments comme s'il s'agissait d'un « accident » nécessitant une assurance est un subterfuge délibéré visant à voler l'argent des Canadiens et de leur économie sans rien donner en retour. L'assurance privée ou publique pour la santé est une fraude qui mérite seulement d'être dénoncée et jetée à la poubelle de l'histoire. L'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP), un cartel des oligopoles d'assurances privés les plus puissants, dit au sujet de l'assurance médicaments : « Un programme à payeur unique fera inutilement dépenser des milliards de dollars qui ne feront que perturber les régimes d'assurance santé dans les endroits de travail qui font déjà en sorte qu'un grand nombre de médicaments sur ordonnance sont plus abordables pour des millions de personnes[1]. »

Par sa déclaration, l'ACCAP fausse la réalité des cartels d'assurances qui siphonnent des milliards de dollars du peuple et de l'économie sans rien offrir en retour. Ils siphonnent toute valeur sociale, qui est soumise au contrôle privé d'un groupe toujours plus restreint d'individus. Les oligopoles privés de l'assurance appartiennent à une élite dirigeante qui domine et contrôle tous les aspects de la vie, y compris les médias de masse et les soi-disant institutions démocratiques. Une partie seulement de l'argent qu'ils arrachent aux travailleurs et aux compagnies par le biais d'ententes contractuelles pour des assurances médicaments est consacrée à l'achat de médicaments. La balance n'est pas retournée à l'industrie de la santé mais sert plutôt à payer les riches en profits d'assurances et les bureaucrates dont les compagnies d'assurances ont besoin pour fonctionner.

Dans un récent rapport, le Bureau du directeur parlementaire du budget dit que les dépenses en médicaments en ordonnance était de 36,6 milliards de dollars en 2021-2022, une augmentation de 28 % comparativement à 2015-2020. De ces dépenses, 40 %, ou 14,64 milliards de dollars, ont été payés par le biais des oligopoles d'assurances privés. Quarante-six pour cent, ou 16,836 milliards de dollars, ont été couverts par le biais de divers stratagèmes, dont les hospitalisations, et 14 %, ou 5,124 milliards de dollars, ont été payées à titre individuel. Soulignons que les Canadiens ont dépensé un autre 6,7 milliards en médicaments sans ordonnance, généralement sans couverture.

Le montant total que reçoivent les compagnies d'assurances en paiement brut pour des assurances médicaments sur ordonnance provenant des collectifs de travailleurs et de leurs employeurs, ou d'individus, doit être supérieur au montant qu'ils paient pour les médicaments. L'objectif des cartels d'assurances est le profit privé maximum aux dépens du peuple et de l'économie. Ce qui veut dire que la somme totale que les cartels reçoivent en primes d'assurances médicaments pour étancher leur soif de profit et payer leur bureaucratie doit être supérieure aux 14,64 milliards qu'ils ont payé en médicaments, sans quoi ils n'auraient aucune raison d'être en affaires. Le montant additionnel qu'on leur verse au-delà des 14,64 milliards en primes d'assurances couvre le coût de production des services d'assurances, qui comprend le profit et un montant pour leur bureaucratie. Ce montant supplémentaire au-delà des 14,64 milliards versés en médicaments est gaspillé dans un service qui n'a tout simplement pas besoin d'exister et est contraire aux besoins du peuple et de l'histoire en soins de santé gratuits et universels.

Les paiements privés pour la santé ne sont pas limités aux produits pharmaceutiques. Les Canadiens paient pour un large éventail de services de santé, soit directement de leurs poches ou par le biais de régimes d'assurances privés parasites. L'Institut canadien d'information sur la santé rapporte que 29 % des dépenses totales en santé est payé par le biais de régimes ou directement des poches des usagers, tandis que le reste est payé publiquement par le biais d'agences gouvernementales. Le montant que les Canadiens paient pour diverses formes d'assurances privées dépasse nécessairement la portion des dépenses en santé payées par le biais de leurs régimes d'assurances collectifs ou individuels[2].

Les arguments de la riche élite contre les soins de santé gratuits et universels, y compris toutes les parties du corps et les produits pharmaceutiques de la naissance au trépas, sont des arguments intéressés et sont imprégnés de la corruption, du parasitisme et du déclin du système impérialiste. Un système de santé gratuit et universel répondant au niveau le plus élevé atteint par les forces productives est une revendication juste et nécessaire du peuple et de l'époque.

Notes

1. Compagnies membres de l'ACCAP : Les cinq compagnies d'assurances les plus importantes contrôlent 68 % de tous les régimes d'assurances privés collectifs et individuels. Les cinq compagnies d'assurances les plus importantes sont Manulife, Sun Life, RBC Insurance, Great-West Lifeco et Desjardins.

2. Un total de 55,9 milliards a été recueilli en primes par des assureurs en santé privés en 2022.

Les 12 milliards supplémentaires du montant remboursé en dépenses en santé ont été versés aux assureurs privés en profits et pour payer leur bureaucratie.

Quarante-quatre pour cent des remboursements versés par les compagnies d'assurances privées est pour les médicaments.

En 2022, 27 millions de Canadiens avaient une assurance santé supplémentaire privée, i.e. 67,8 % de la population, pour qui une partie des dépenses en santé ont été payées, en fonction de leur couverture. Les régimes collectifs représentent 90 % du total des régimes individuels de l'autre 10 %.



La question clé dans la discussion sur le projet de loi sur l'assurance médicaments

La question clé dans la discussion sur le projet de loi sur l'assurance médicaments est de savoir s'il doit y avoir une assurance médicaments universelle et gratuite ou pas. Ce dont la société a besoin, c'est la mise en oeuvre complète et universelle d'une assurance médicaments payée par les entreprises, qui profitent de l'augmentation de la valeur produite par les travailleurs de la santé à leur emploi. La deuxième question sur laquelle il faut se pencher est l'industrie pharmaceutique elle-même et la nécessité de faire en sorte qu'elle devienne la propriété du peuple, et sous son contrôle.

L'assurance médicaments est la distribution gratuite et universelle de médicaments sur ordonnance et autres. En grande partie, la discussion sur l'assurance médicaments ne porte pas sur la nécessité ou pas d'un programme en vertu des besoins du peuple, mais plutôt sur ses coûts. Et le coût en soi est calculé en fonction d'intérêts privés étroits et non en fonction de l'intérêt public. Cela laisse entendre que, de façon générale, la nécessité d'une assurance médicaments gratuite et universelle est acceptée, mais que la question demeure de savoir si l'économie peut la maintenir ou non et, si oui, comment ce soutien doit-il être organisé.



La santé de masse moderne, ainsi que l'éducation de masse et d'autres facettes de l'économie socialisée et de la société engendrent une énorme valeur, non seulement en termes des avantages qu'elles apportent au peuple et à la société, mais aussi en termes de valeur économique. La valeur économique est tangible et on peut la voir dans la valeur accrue de la capacité de travail de tous. Cette valeur accrue de la capacité de travail est ensuite transmise, par le biais de la production de biens et services, au produit social produit par la classe ouvrière.

Il découle naturellement de cette réalité objective que la valeur accrue des fruits du travail de la classe ouvrière produits dans les entreprises de l'économie grâce à la socialisation des soins de santé, l'éducation et des autres programmes sociaux, devraient revenir directement aux forces productives d'où ils viennent, en l'occurrence les centres productifs des soins de santé, de l'éducation et autres. Réaliser la valeur économique de la santé et de l'éducation ne devrait pas arriver par une voie indéterminée de taxation

généralisée, souvent des taxes de ventes et de l'impôt sur le revenu qu'est obligé de payer la classe ouvrière, mais directement du revenu brut des entreprises qui profitent de la valeur accrue.

En outre, plusieurs des produits requis par le marché canadien pourraient être produits au Canada sur la base de projets menés en recherche, développement, production et distribution.

La réalisation de moyens de production matériels comme le minerai de fer pour les aciéries ou l'électricité pour toutes les entreprises ne provient pas de la taxation généralisée mais de l'interaction normale de l'achat et de la vente de marchandises entre entreprises qui sont nécessaires à la production de biens et services. Pourquoi les personnes au pouvoir, y compris les commentateurs et les médias, ne reconnaissent-elles pas que le fait de maintenir une industrie pharmaceutique au pays en comptant sur les ressources naturelles et humaines et le savoir-faire canadiens ne relève pas de la sorcellerie ? Tout cela est connu et peut se faire en ayant recours à des importations, entre autres, seulement lorsque c'est justifié. La valeur économique de la capacité de travail des moyens de production humains, qui est l'achat le plus courant entre entreprises pour qu'elles puissent fonctionner, doit être prise en compte.

Les rapports de production fondés sur la propriété dans leur forme périmée actuelle sont dominés par le diktat voulant que la capacité de travail des moyens de production humains est achetée selon sa valeur présumée. Mais la vraie valeur économique de la capacité de travail, selon sa valeur optimisée par les programmes sociaux telles que la santé et l'éducation de masse, est niée. Les hommes de propriété qui contrôlent l'économie et en sont propriétaires, qui ont besoin des moyens de production humains pour faire fonctionner leurs entreprises, refusent de réaliser (payer) la pleine valeur de la capacité de travail qu'ils achètent. Ils cherchent à éviter de payer la pleine valeur de la capacité de travail de leurs employés et, par conséquent, empochent ce montant en tant que profit privé. Ce vol aux dépens de l'économie, qui cause un grave dommage social pour le peuple, l'économie et la société, doit changer. Il ne faut pas attendre le renversement du système impérialiste. Cela peut se faire tout de suite grâce à la force organisée de la classe ouvrière.



Le peuple doit avoir le pouvoir de décider

La privatisation des soins de santé révèle des stratagèmes pour payer les riches

Il y a souvent dans les nouvelles des rapports sur les scandales et les décisions scandaleuses prises par les gouvernements à différents niveaux, qui concernent la privatisation des services de santé, y compris les établissements de soins pour personnes âgées, et toutes sortes de stratagèmes pour payer les riches. Ces choses sont souvent considérées comme des questions de corruption et de mauvaise politique sociale et la preuve est faite que la population est considérée comme jetable quand la recherche de profits est placée au centre des considérations des fournisseurs. S'il est important d'élever la voix contre la destruction des programmes sociaux et d'apporter la preuve de leurs conséquences néfastes, ces systèmes pour donner l'argent aux riches révèlent surtout l'absence de pouvoir de décision pour le peuple.

Il n'existe aucun mécanisme dans la société qui permette au peuple de définir l'orientation de la politique sociale ou la manière dont elle est mise en oeuvre. Il ne suffit pas de dire que le peuple a la possibilité de voter pour remplacer un parti cartellisé par un autre, tous deux engagés dans les mêmes pratiques. La situation appelle les travailleurs à développer les nouvelles formes où débattre des questions qui préoccupent la société et discuter d'une nouvelle orientation, et sélectionner des candidats parmi les leurs pour parler en leur propre nom et représenter les réclamations que la classe ouvrière et le peuple sont droit de faire à la société..

Il y a une discussion cruciale qui se mène sur comment remplacer le principe fondamental de la loi électorale qui a pour objectif de former des gouvernements de partis. Cela fait de la lutte de ces partis pour le pouvoir, pour contrôler la prise de décision et servir les intérêts privés, la finalité du processus. Lorsqu'ils forment un gouvernement, ils deviennent aussi corrompus, voire plus, que leur prédécesseur.



Le 2 mars, le *Hamilton Spectator* rapportait que les Services de santé de Hamilton (SSH) ont signé des contrats de six mois avec deux entreprises américaines privées pour fournir des perfusionnistes, les professionnels de la santé qui font fonctionner les machines coeur-poumon. Le Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO), qui représente les perfusionnistes des SSH, affirme que les travailleurs intérimaires sont payés 200 dollars américains de l'heure, soit plus de quatre fois le salaire du personnel, qui est de 48 à 58 dollars canadiens, et que les entreprises reçoivent un montant en plus. Les SSH ont déclaré qu'ils utilisaient trois à quatre perfusionnistes intérimaires par semaine et qu'ils leur garantissaient un travail à temps plein.

Les SSH disposaient à l'origine de 17 perfusionnistes avant de passer à 12 en 2022, puis à quatre à temps plein et quatre à temps partiel en 2023. En plus du personnel d'agences, les SSH embauchent un à trois suppléants itinérants, généralement des retraités ou des personnes venant d'hôpitaux extérieurs à la ville qui viennent travailler à Hamilton pendant leurs vacances. L'année dernière, les suppléants gagnaient environ 121 dollars canadiens de l'heure, plus les frais de déplacement et d'hôtel. Le syndicat affirme maintenant que les suppléants qui travaillaient régulièrement pour les

SSH ont été embauchés par des agences privées, dont Perfusion Life, une agence américaine de recrutement de perfusion.

Un suppléant est un professionnel de la santé qui remplace un membre du personnel habituel d'un cabinet pendant un certain temps. De même, lorsque les hôpitaux ou les cliniques connaissent une affluence supérieure à celle que leur personnel actuel peut gérer, les administrateurs de l'établissement peuvent demander un soutien supplémentaire aux médecins suppléants.

Pas un mot sur les agences privées qui reçoivent une prime pour fournir ces professionnels de la santé aux frais de l'État, alors que les cliniques et les établissements de santé se détériorent de manière exponentielle. Pas un mot sur la vie des jeunes qui sont attirés par le secteur privé plutôt que par le secteur public en raison des rémunérations plus élevées. Et pourquoi pas, mais il y a des conséquences. Tous ces jeunes sont contraints de se débrouiller seuls, sans protection syndicale ni la solidarité sociale qui découle de l'appartenance à une force organisée qui régule la concurrence avec leurs pairs et élimine la nécessité de se vendre ou de payer des agences de recrutement. Les jeunes finissent par dépendre totalement des banques, des compagnies d'assurance et des investissements pour les urgences et les pensions. Ce qui semble être une bonne affaire lorsqu'ils sont jeunes peut se transformer en cauchemar au moment où l'on s'y attend le moins.

Les SSH affirment que les contrats n'ont pas modifié la disponibilité des médecins suppléants. Le SEFPO affirme que l'une des principales causes de la pénurie est que les perfusionnistes de Hamilton sont payés 10 à 17 dollars de moins par heure que les perfusionnistes des hôpitaux de Toronto, ce qui rend difficile le recrutement et la rétention du personnel. Sara Labelle, présidente de la division des professionnels hospitaliers du SEFPO, affirme que les SSH ont eu recours à des primes temporaires pour augmenter les salaires, mais que cela n'est pas satisfaisant car les perfusionnistes ont besoin de taux horaires plus élevés, ouvrant droit à une pension et permanents. Natalie Mehra, de la Coalition de la santé de l'Ontario, souligne que le personnel des SSH travaillant côte à côte avec du personnel d'agence gagnant quatre fois leur salaire peut choisir de partir et de rejoindre lui-même une agence. « Ils cannibalisent le personnel existant, ce qui crée un cercle vicieux par lequel les hôpitaux qui manquent de personnel se tournent vers les agences de recrutement privées pour faire face à la pénurie, ce qui crée des pénuries de personnel encore plus graves », explique-t-elle.



**La construction d'usines pour les composants et
l'assemblage des batteries pour véhicules électriques**

**Le plan « conçu au Canada » assure
la sécurité énergétique des États-Unis et de leurs
forces armées**

– Fernand Deschamps –

Les Canadiens et les Québécois sont très préoccupés par les stratagèmes pour payer les riches auxquels se livrent les gouvernements fédéral et provinciaux. Ils distribuent de l'argent à tour de bras à des intérêts privés étroits dans les secteurs minier et manufacturier, ainsi que dans le secteur de la santé et les autres secteurs publics, les transports, l'énergie et les communications. Les fonds publics sont distribués à des intérêts privés étroits, pour la plupart supranationaux et détenus par les États-Unis, au nom de l'économie verte, de la prospérité et de la sécurité nationale, alors qu'il est évident que ces mesures sont prises à la demande de l'administration américaine et qu'elles servent l'économie de guerre des États-Unis, dont le Canada est devenu un appendice.

Les stratagèmes pour payer les riches intègrent davantage le Canada à l'économie et la machine de

guerre des États-Unis, à l'encontre des désirs les plus fondamentaux des Canadiens et des Québécois qui veulent que le Canada soit une zone de paix.

Le budget fédéral 2023 du gouvernement Trudeau annonce que le rôle du Canada est « de devenir une superpuissance en électricité propre, dotée d'un réseau électrique pancanadien plus abordable, plus durable et plus sécuritaire ». Il doit également fournir les minéraux essentiels : « Qu'il s'agisse de la main-d'oeuvre du secteur des ressources qui extrait des minéraux critiques ou fournit de l'énergie propre au monde entier, des ingénieurs et ingénieures qui conçoivent des batteries de nouvelle génération ou des travailleuses et des travailleurs de l'automobile qui assemblent les véhicules électriques que les gens veulent acheter, nous pouvons nous assurer que les Canadiens produisent les biens et les ressources dont le Canada et ses alliés auront besoin pour les générations à venir[1]. »

Un sous-ministre des Finances dans la porte tournante privée-publique

Fait intéressant, le budget fédéral 2023 présenté par la ministre Chrystia Freeland à la fin de mars de cette année avait été préparé par une équipe parmi laquelle se trouvait Michael Sabia, nommé en décembre 2020 sous-ministre des Finances du gouvernement Trudeau. Selon le *Devoir*, « Il a eu les mains dans la création de la taxe sur les produits et services (TPS), a été tour à tour sous-secrétaire du cabinet au Bureau du Conseil privé, numéro deux du Canadien National, grand patron de Bell Canada et président de la Caisse de dépôt et placement du Québec » et occupait jusqu'au 13 décembre 2020 « la présidence du conseil de la Banque de l'infrastructure du Canada. »

« Depuis février 2020, Michael Sabia était également directeur de la Munk School of Global Affairs and Public Policy à l'Université de Toronto »[2], un groupe de réflexion dont la cofondatrice est Janice Gross qui copréside depuis juin 2022 le Comité consultatif indopacifique du Canada qui vise entre autres à cibler la Chine et à s'engager dans des exercices militaires pour provoquer la Chine.

Michael Sabia a été nommé PDG d'Hydro-Québec cet été par le gouvernement de François Legault pour succéder à Sophie Brochu, qui avait quitté son poste en avril dernier, Elle avait déclaré le 12 octobre 2022 durant une entrevue à la radio qu'elle ne veut pas que le Québec devienne « le magasin à une piastre de l'électricité dans le monde » pour ces grands intérêts privés dont les yeux sont rivés sur le Québec parce qu'Hydro-Québec peut aussi générer ce qu'on qualifie « d'énergie verte renouvelable ». Elle a dit : « Ce qu'il ne faut[pas]faire présentement, c'est d'attirer un nombre indu de kilowatts-heure industriel qui veulent payer pas cher et après ça se dire : on est un peu pris, il faut qu'on bâtit des barrages pour approvisionner ces gens-là. » C'est justement un des mandats qui a été confié à Michael Sabia de trouver l'électricité dite « propre » pour alimenter toutes les futures usines qui s'installent au Québec pour la production des composants (anode et cathode) des batteries et de leur assemblage en un produit final qui aura plusieurs applications autant civiles que militaires.

La preuve de la mainmise des intérêts privés sur les gouvernements est illustrée concrètement par l'élément le plus important du budget fédéral : 80 milliards de dollars de subventions aux grandes entreprises et à leurs sociétés privées pour qu'elles investissent comme elles l'entendent dans « l'électricité à faible teneur en carbone, la fabrication et d'autres éléments d'une économie propre ». Les entreprises privées pourront utiliser comme elles l'entendent les fonds publics fédéraux, qui représentent jusqu'à 40 % des dépenses du gouvernement fédéral. Pour reprendre les termes du budget, « l'approche n'a pas pour objectif de substituer le gouvernement au secteur privé ni de supplanter la prise de décision fondée sur le marché ».

Bref, c'est nous qui payons mais c'est « le marché » qui décide. Il ne se passe pas une semaine sans que des représentants du gouvernement n'annoncent, sous une forme ou une autre, des subventions aux entreprises privées.

Les annonces de construction d'usine de composants et d'assemblage des batteries électriques en Ontario et au Québec

Les annonces faites en 2022 et en 2023 de construction d'usines de fabrication de batteries du groupe Stellantis et LG, à Windsor et de Volkswagen à St.Thomas, en Ontario, ont été assorties de riches stratagèmes pour payer les riches à la hauteur de plusieurs milliards de dollars pour la construction des usines et la production des batteries.

Ainsi l'usine Stellantis/LG à Windsor doit fabriquer 400 000 batteries par année selon un article du Toronto Star. En prenant en compte que le montant minimal que la compagnie supranationale doit recevoir pour chaque batterie fabriquée est de 3 600 dollars, cela représenterait près de 1,44 milliards de dollars en fonds publics par année. Volkswagen a dit que son usine à St-Thomas va produire 1 million de batteries annuellement dès que la production atteindra sa vitesse de croisière dans quatre ans. Ce serait l'équivalent de 3,6 milliards de dollars par année selon la subvention la plus basse, et près de 6 milliards de dollars selon la subvention la plus élevée. Le gouvernement fédéral s'est publiquement engagé à verser près de 13,2 milliards de dollars à Volkswagen sur dix ans.

C'est, selon le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec, Pierre Fitzgibbon, « le prix à payer » pour se soumettre aux conditions imposées par l'*Inflation Reduction Act* (IRA), adopté par l'administration Biden en 2022. La IRA encadre juridiquement les multiples stratagèmes pour payer les riches à l'intention des compagnies qui fabriquent tout ce que les États-Unis considèrent comme faisant partie, de près ou de loin, de la soi-disant « industrie verte ». Des compagnies supranationales partout en Amérique du Nord et en Europe exigent maintenant de tels stratagèmes partout où ils s'installent.

C'est ainsi que de mars à septembre de 2023, les constructeurs automobiles américains GM et Ford flanqués des constructeurs des composants de batteries sud-coréens (POSCO Chemical, ECOPRO BM, SK et Solutions énergétiques Volta) et suédois (Northvolt) sont venus annoncer la construction à Bécancour, Granby et à McMasterville au Québec d'usines pour la fabrication des composants des anodes et des cathodes de batteries et l'assemblage de ces mêmes batteries à la fois pour des véhicules électriques et éventuellement pour d'autres applications civiles dont le stockage d'énergie. Tous se sont vu offrir des prêts et des subventions généreuses par les gouvernements fédéral et du Québec pour la construction des usines et la production des batteries une fois assemblées.

Lors de la conférence de presse d'août dernier annonçant la venue de Ford à Bécancour, le premier ministre Legault a déclaré, entre autres. « Mon objectif en politique, c'est de créer des emplois mieux payés. Ce que je souhaite, c'est que nos jeunes aient des défis ici et qu'ils n'aient pas besoin de s'exiler pour avoir des jobs passionnantes et bien payées. » Le gouvernement et des partenaires vont travailler pour créer une école des métiers de la transition énergétique. Les parties visent une ouverture des portes en septembre 2024. Ils vont offrir à la fois de l'enseignement secondaire (DEP), collégial (techniques) et universitaire. Les huit centres de services scolaires de la Mauricie et du Centre-du-Québec, sont impliqués, ainsi que les quatre cégeps régionaux et l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Le syndicat national Unifor qui représente 39 000 travailleurs des usines d'assemblage de Ford, GM et Stellantis et des fabricants d'équipements comme ceux des moteurs, des transmissions et des roues en Ontario, a aussi émis un communiqué en août dernier dans lequel Laura Payne, la présidente nationale d'Unifor, déclare : « L'annonce d'un investissement de Ford à Bécancour est une étape importante vers le rétablissement d'une industrie automobile plus forte et plus durable au Québec et au Canada. Chaque emploi dans la chaîne d'approvisionnement de l'industrie automobile a la possibilité de générer des retombées économiques importantes non seulement pour les travailleuses et travailleurs et leurs familles, mais aussi pour la région environnante et notre pays. » Pour montrer qu'il veut sa part du gâteau, Unifor a annoncé le 6 octobre qu'il va mettre sur pied un bureau à Bécancour et qu'il va installer une équipe de recrutement dans ses nouveaux locaux et qui

seront aussi un lieu de rassemblement. Déjà 1000 travailleurs syndiqués du parc industriel de Bécancour sont affiliés à Unifor.

Les nombreux tours de passe-passe pour contourner les normes environnementales

Au printemps, le gouvernement du Québec a modifié la réglementation existante concernant les exigences en matière d'évaluation environnementale par l'intermédiaire du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). La réglementation exigeait que tout projet de production industrielle de produits chimiques de plus de 50 000 tonnes par an fasse l'objet d'une évaluation environnementale sous forme de consultations publiques. Le seuil est maintenant relevé à 60 000 tonnes. Plusieurs ont dit que ce changement a été fait pour accommoder Northvolt qui prévoit produire annuellement jusqu'à 56 000 tonnes de produits chimiques à son usine de McMasterville durant la première phase de construction de l'usine.

L'intérêt des impérialistes américains à garantir une chaîne d'approvisionnement pour l'armée américaine

Il est souvent question dans les médias monopolisés que la production des batteries lithium-ion n'est faite qu'aux fins des véhicules électriques et du stockage d'énergie. Les applications militaires sont rarement mentionnées. Selon le groupe de réflexion appelé American Security Project, « Si le gouvernement fédéral est le plus gros consommateur d'énergie aux États-Unis, le département de la Défense (DoD) représente environ 76 % des dépenses énergétiques du gouvernement. La plupart des dépenses énergétiques du DoD proviennent de combustibles fossiles. Les carburants à base de pétrole alimentent les équipements, les bases expéditionnaires, les véhicules tactiques, les avions, les navires et d'autres plateformes.[...] La vulnérabilité des approvisionnements à base de pétrole continue d'accroître les risques et les coûts pour le département de la Défense. *Toutefois, ce dernier est en train de devenir un investisseur important dans les nouvelles sources d'énergie* [notre souligné]. Les nouveaux investissements dans les carburants alternatifs et les énergies renouvelables peuvent avoir des effets bénéfiques à long terme sur la sécurité énergétique en offrant une alternative au pétrole. Ces investissements joueront également un rôle essentiel dans la lutte contre le changement climatique en réduisant l'empreinte carbone du DoD[3]. »

Pour marteler son point, l'organisation cite le général David Petraeus, ancien commandant en chef des forces d'intervention américaine en Afghanistan et ancien directeur de la CIA sous la présidence de Barack Obama : « L'énergie est l'élément vital de nos capacités de guerre ».

L'ambassadeur des États-Unis au Canada, David Cohen, a réitéré à sa manière ce point lors d'une allocution qu'il a prononcé devant le Cercle canadien d'Ottawa, le 31 octobre, portant sur « les relations canado-américaines et sur le leadership mondial dans une économie et un monde en mutation ». Il a rappelé que le Canada et les États-Unis sont « liés par leur défense du continent et bien sûr par l'OTAN ». Il a souligné comment les changements climatiques sont un défi pour assurer « la sécurité mondiale économique et énergétique ». Il a insisté sur le besoin de « développer des nouvelles technologies et sources d'énergie propre ». Il a ajouté que les « minéraux critiques » sont au cœur de la « transition énergétique » et que toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement sont essentielles, en partant de l'extraction, de la transformation et de la production où les États-Unis, le Canada et ce qu'ils appellent « les pays démocratiques partageant les mêmes idées[4] » doivent collaborer. Il exclut la Chine de ses pays sans expliquer plus si ce n'est que de dire que la transformation et la production chinoise des minéraux critiques est telle qu'elle menace l'hégémonie mondiale des États-Unis.

Pour illustrer son point sur la nécessité « d'approfondir l'intégration de nos économies », David Cohen a dit que les entreprises canadiennes bénéficient également d'opportunités de financement et

d'investissement du gouvernement américain grâce à la *Loi sur la réduction de l'inflation (IRA)* de 2022 et la *Loi bipartisane sur l'infrastructure* de 2021. Il a cité l'exemple de la société minière canadienne Graphite One, qui a reçu 37,5 millions \$US du département américain de la Défense dans le cadre de la *Loi sur la production de défense* pour soutenir le développement de sa mine de graphite en Alaska. Le projet Graphite One est proposé en tant qu'entreprise verticalement intégrée pour l'extraction, le traitement et la fabrication de matériaux d'anode destinés principalement au marché des batteries lithium-ion pour véhicules électriques.

La question de garantir pour les États-Unis et leur armée une sécurité énergétique est essentielle et le rôle que le Canada et le Québec vont jouer à garantir une chaîne d'approvisionnement en minéraux critiques et les batteries comme nouvelles sources d'énergie fait partie de ces plans.

Notes

1. Budget fédéral de 2023, « [Le Plan pour le Canada : une énergie abordable, de bons emplois et une économie propre en croissance, Chapitre 3](#) », Ottawa, 2023
2. « [Ottawa recrute Michael Sabia comme sous-ministre](#) », *Le Devoir*, 8 décembre 2020
3. « [Defense Energy](#) », American Security Project
4. [Discours de l'ambassadeur des États-Unis au Cercle canadien d'Ottawa](#), Ottawa, 31 octobre 2023



Encore des stratagèmes pour payer les riches au nom d'une « économie durable » au Québec

Au Québec, General Motors (GM) et POSCO Chemical ont annoncé le 6 mars 2022 leur intention de construire à Bécancour une usine de fabrication de composants de batteries pour véhicules électriques, grâce à un prêt de 150 millions de dollars des gouvernements du Québec. De ce prêt, une somme de 134 millions de dollars sera pardonnable si les 200 emplois promis sont maintenus pendant 10 ans. L'usine traiterait les matériaux actifs de la cathode (CAM) dont le nickel et le lithium. Ces composants, qui représentent environ 40 % du coût total de la batterie, se retrouvent dans la technologie Ultium utilisée par GM pour ses véhicules électriques. Présentement, la production des batteries se fait essentiellement en Asie. Quelques jours auparavant, l'entreprise allemande BASF avait annoncé qu'elle avait acquis un terrain dans le même parc industriel de Bécancour pour y construire une usine qui aurait visé la production jusqu'à 100 000 tonnes de matériaux actifs cathodiques pour une raffinerie de métaux de base intermédiaires de nickel et de cobalt et le recyclage de tous les métaux de batterie, y compris le lithium. Ce dernier projet de BASF est pour l'instant mis sur pause, faute de trouver des clients pour sa production.

Le projet d'une usine de cathodes, principal intrant de la batterie au lithium-ion qui alimente les véhicules électriques, est dans l'air depuis l'automne 2022 et a finalement été annoncée à la mi-août de cette année. L'usine sera un partenariat entre Ford, EcoPro BM et le fabricant de batteries SK, tous les deux des entreprises sud-coréennes. EcoPro BM est le premier fabricant au monde de matériaux cathodiques actifs à forte teneur en nickel, tandis que SK est un conglomérat spécialisé dans l'énergie, les produits chimiques, les télécommunications et les semi-conducteurs. Ils sont considérés comme des leaders mondiaux dans le développement et la fabrication de batteries de véhicules électriques. L'usine sera construite dans le parc industriel de Bécancour, et le terrain, situé au nord de l'autoroute 30, fera face à ceux de GM-POSCO et de Nemaska Lithium.

Ford a conclu une entente pour s'approvisionner en hydroxyde de lithium, une composante essentielle des cathodes des batteries, qui sera produit à l'usine de Nemaska Lithium, qui, elle aussi,

sera bâtie, à Bécancour. La vice-présidente responsable des véhicules électriques chez Ford, Lisa Drake, a déclaré lors de l'annonce de la construction de l'usine qui représente un investissement de 1,2 milliards de dollars : « Nous construisons une nouvelle usine de camions électriques dans le Tennessee. Ce sera notre quatrième usine de camions série F aux États-Unis. Les cathodes d'ici seront acheminées vers les cellules des batteries et, en fin de compte, vers cette usine. Ça ne peut pas être plus stratégique comme investissement. » Les gouvernements fédéral et du Québec avanceront plus de la moitié de la somme nécessaire à la construction de l'usine de Ford à Bécancour. Ils accordent des prêts de 644 millions pour la construction de la nouvelle usine de production de matériaux de batteries de 1,2 milliards de dollars à Bécancour. La partie « prêt pardonnable » du Québec s'élève à 194 millions, l'équivalent d'une subvention.

À peine un mois après l'annonce de l'usine de cathodes de Ford à Bécancour, une usine de fabrication de feuilles de cuivre, une composante importante des anodes des batteries de véhicules électriques, a été faite par Solutions énergétiques Volta, une entreprise sud-coréenne qui compte produire à Granby, Québec, ses feuilles de cuivre presque entièrement à partir de métal recyclé, « notamment en provenance de nos déchets de matériel informatique ». Cette nouvelle usine devrait démarrer en 2026 avec une capacité de production de 25 000 tonnes par année », a expliqué le gouvernement. Dans sa deuxième phase de 63 000 tonnes par an, soit l'équivalent nécessaire pour 2,5 millions de véhicules électriques, le gouvernement du Québec va leur faire un prêt de 150 millions de dollars sur un projet estimé à 750 millions de dollars.

Construction de la méga-usine de Northvolt

La plus récente annonce fut celle de l'implantation d'une usine d'assemblage de piles à 35 kilomètres au sud-est de Montréal par la firme suédoise Northvolt, le 28 septembre. Le site de l'usine est d'une superficie d'environ 170 hectares – soit l'équivalent de 1 000 patinoires de hockey professionnel – et chevauche les municipalités de Saint-Basile-le-Grand et McMasterville, en Montérégie. Ce sera la première usine de Northvolt à l'extérieur de l'Europe.

L'entreprise suédoise fondée en 2015 pourra compter sur un investissement de 1,34 milliard de dollars de la part du gouvernement fédéral et de 1,37 milliard de dollars de la part du gouvernement du Québec. Le financement de la construction et de la production de l'usine seront assurés à 80 % par les gouvernements du Québec et du Canada.

Le reste du financement du projet sera pris en charge par BlackRock ainsi que le Régime de pension du Canada et le Régime de pension des employés municipaux de l'Ontario (OMERS). Goldman Sachs a été l'investisseur principal avec Volkswagen et des régimes de pension suédois lors de la mise sur pied de Northvolt en 2015 par deux anciens administrateurs de Tesla. Avec le dernier investissement sous forme de notes convertibles, Northvolt a été cherché plus de 9 milliards de dollars en dette et en actions depuis 2017, ajoute le rapport. En outre, la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), l'agence gouvernementale québécoise qui gère le Régime des rentes du Québec, a publié le 16 novembre un communiqué de presse dans lequel elle annonce un investissement de « 150 millions \$US dans Northvolt AB », « sous la forme de dette convertible dans la société mère située en Suède ».

À cette enveloppe de départ s'ajouteront des « incitatifs à la production », qui seront disponibles pour Northvolt une fois qu'elle sera en activité. Ces incitatifs représentent une autre somme de 4,6 milliards de dollars – dont le tiers serait payé par le gouvernement du Québec. Au total, la facture pour le gouvernement du Québec pourrait ainsi monter à 2,9 milliards de dollars de fonds publics dans les prochaines années, dont 900 millions seront offerts sous forme de prêt remboursable et en prise de participation dans Northvolt. C'est 4,4 milliards de dollars pour le gouvernement du Canada. Pour un projet de 7 milliards, les gouvernements subventionneront à terme jusqu'à 5,6 milliards, soit 80 % du coût initial du projet.

Cela a fait réagir le PDG de la Banque nationale, Laurent Ferreira qui n'est « pas un grand fan des subventions pour attirer des entreprises étrangères au pays ». Une semaine avant l'annonce de Northvolt, il l'a déclaré devant 1 300 personnes du milieu des affaires lors d'une allocution devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain réunie le 21 septembre : « Mon point là-dessus, c'est que quand on donne des subventions aux compagnies étrangères, c'est qu'elles vont directement dans la poche des actionnaires étrangers qui ne sont principalement pas canadiens. Je doute de ce modèle, à plus long terme, dans la création de richesse. » Il a ajouté « À long terme, je ne pense pas que c'est une bonne idée de taxer plus les entreprises canadiennes et de donner des subventions à Stellantis et Volkswagen. »

Les deux paliers de gouvernement justifient cette aide supplémentaire comme un montant équivalent au crédit pour la production manufacturière de pointe prévu dans l'*Inflation Reduction Act* des États-Unis, auquel aurait eu droit Northvolt si elle avait choisi de bâtir son usine au sud de la frontière. Le co-fondateur de Northvolt a admis en entrevue que son entreprise considérait s'installer dans l'État de New York où elle aurait pu aussi bénéficier de « l'électricité propre » que le Québec exporte déjà vers cet État. Le premier ministre Legault a comparé cet investissement de Northvolt de plusieurs milliards de dollars à l'investissement qu'a nécessité la construction du complexe hydro-électrique de la Baie James sous le premier ministre Robert Bourassa.

Le lendemain de l'annonce de Northvolt, une lettre ouverte adressée à François Legault dans le journal *Le Devoir* par un citoyen fait remarquer que la comparaison du premier ministre ne tient pas la route, car il est question ici de mettre des milliards de dollars dans une entreprise privée et non dans une société d'État telle qu'Hydro-Québec qui se définit comme « responsable de la production, du transport et de la distribution de l'électricité au Québec ». L'auteur de la lettre rappelle au premier ministre que « votre comparaison aurait eu davantage de sens si vous aviez cité le prêt sans intérêt de 110 millions de dollars accordé en 1987 par le même gouvernement Bourassa à General Motors (GM) à Sainte-Thérèse/Boisbriand. En 2002, soit 15 ans plus tard, les activités ont cessé et ce n'est qu'en avril 2017 que le montant total du prêt a été remboursé sans intérêts... » Il conclut sa lettre par ses mots : « Le montant accordé à Northvolt est à ce point faramineux – et les conditions sont méconnues – qu'on peut se demander où vous l'avez trouvé... Cependant, nous savons qui va en payer le prix[1]. »

Les études d'impact environnemental contournées

Le fait que le gouvernement du Québec soit un partenaire majeur dans la construction de la centrale en payant, avec le gouvernement fédéral, jusqu'à 80 % du coût de construction de l'usine de Northvolt a fait dire à plusieurs que le gouvernement du Québec est dans une situation de conflit d'intérêts puisqu'il est un partenaire majeur dans la construction de l'usine et qu'il a tout intérêt à ce que le projet soit complété dans les plus brefs délais. D'où les changements apportés au printemps dernier à la réglementation par le ministère de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques (MELCC) du Québec pour contourner la tenue d'auditions publiques sur l'impact environnemental d'un tel projet lors de sa première phase de production de cellules de batteries. Déjà, le 1er novembre 2023, le gouvernement Legault a autorisé le ministère de l'Économie et de l'Innovation à verser 22,6 millions de dollars à la municipalité de Saint-Basile-le-Grand pour la construction d'une « route temporaire » qui permettra à Northvolt d'accéder au site de construction du projet[2].

Cela se produit avant même que le MELCC ait terminé son analyse préliminaire pour déterminer si le projet doit faire l'objet d'une étude d'évaluation environnementale, comme pour tous les grands projets industriels. De nombreux environnementalistes et experts ont averti que la construction d'une partie de l'usine de Northvolt entraînerait la destruction de zones humides abritant des oiseaux et des petits mammifères désignés comme espèces vulnérables. En mars dernier, la MELCC a empêché l'ancien propriétaire du terrain où sera implantée la future usine de cellules de batteries de construire un projet de 2 400 unités de logement, car cela portait « atteinte à la

conservation de la biodiversité ». Le promoteur immobilier avait proposé de détruire 6,5 hectares de zones humides, tandis que Northvolt en détruira 13 hectares des 21,6 hectares de zones humides présentes sur les 170 hectares du site de l'usine Northvolt. Stéphanie Pellerin, professeure associée au département des sciences biologiques de l'Université de Montréal et spécialiste des milieux humides, qui a consulté les analyses ministérielles a fait le commentaire : « Ce qui me choque le plus dans ce dossier, c'est qu'on donne la défaite de dire : 'On va créer des industries vertes, donc on devrait accepter de détruire des environnements naturels d'importance écologique.' »

Notes

1. « Northvolt n'est pas Hydro-Québec », Lettre à la rédaction, Le Devoir, 29 septembre 2023

2. Décret 1588-2023, *Gazette officielle du Québec*, 1er novembre 2023

(Avec des informations du Gouvernement du Canada, gouvernement du Québec, Northvolt, Le Devoir, La Presse, Globe and Mail)



Qui a dit quoi

« La décision de Northvolt de s'installer au Québec démontre une fois de plus l'intérêt que porte le reste du monde au Québec et aux travailleurs québécois. La fabrication de batteries pour véhicules électriques au Québec profite à tous : aux travailleurs, aux communautés et à l'environnement. Nous veillerons toujours à ce que les entreprises et les constructeurs automobiles du monde entier puissent continuer de s'installer au Québec. C'est ainsi que nous continuerons de bâtir une économie forte, qui offre de bons emplois à la classe moyenne et de l'air pur pour les générations à venir[1]. »
– Justin Trudeau, *premier ministre du Canada*

« Je suis très fier d'annoncer le plus grand investissement privé de l'histoire récente du Québec : un projet structurant de Northvolt, d'une valeur totale de 7 milliards de dollars. Le Québec est en train de mettre en place tous les éléments de la filière batterie, de la mine jusqu'au recyclage. On ne va pas seulement exporter nos ressources naturelles comme dans le passé, on va les transformer ici. Notre vision est en train de prendre forme : le Québec devient un vrai leader mondial de l'économie verte. » – François Legault, *premier ministre du Québec*

« L'annonce d'aujourd'hui représente bien plus qu'un projet de fabrication de cellules de batteries ?; c'est le point culminant de notre volonté d'attirer les plus grands acteurs mondiaux, à la fois pour nous préparer à l'économie de demain et pour faire du Québec et du Canada des fournisseurs verts de prédilection. La décision de Northvolt de choisir le Québec parmi plus de 70 endroits pour lancer son projet constitue un témoignage de confiance envers l'écosystème des véhicules électriques que nous bâtissons actuellement au Québec et dans tout le Canada, ainsi qu'envers nos travailleurs qualifiés. Cela en dit également long sur la compétitivité de notre pays lorsqu'il s'agit d'attirer des investissements majeurs. Notre gouvernement est très heureux de travailler avec le Québec et Northvolt en vue de créer une économie plus propre, plus durable et plus résiliente. » – François-Philippe Champagne, *ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie*

« Northvolt, c'est le projet privé le plus important de l'histoire du Québec. Il va permettre de transformer certaines ressources naturelles ici, chez nous, avant de les exporter avec une grande valeur ajoutée. Cette annonce vient compléter une filière stratégique qui va transformer l'économie québécoise. On peut être fiers de construire les batteries les plus vertes au monde. C'est un grand jour pour notre économie et pour le Québec. » – Pierre Fitzgibbon, *ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec*

« Nous avons fondé Northvolt avec une vision claire : celle d'être les pionniers d'un modèle durable dans l'industrie des batteries. Aujourd'hui, nous commençons un chapitre passionnant de notre histoire en choisissant d'établir notre base d'opérations nord-américaine au Canada. D'ici, les solutions que nous allons développer et livrer à nos clients vont accélérer la décarbonation de la société. » – *Peter Carlsson, cofondateur et chef de la direction, Northvolt*

« La demande pour les batteries augmente constamment, tout comme le besoin pour des solutions de fabrication durables et circulaires. Avec son énergie renouvelable, son accès aux matières premières et des talents de calibre mondial, le Canada représente une base d'opérations toute naturelle pour offrir au marché nord-américain des batteries durables de première qualité. Nous sommes très enthousiastes à l'idée de collaborer avec les clients, fournisseurs et communautés locales afin de faire de ce projet un véritable succès. » - *Paolo Cerruti, cofondateur, Northvolt, et chef de la direction, Northvolt Amérique du Nord*

« Nous appuyons le développement d'une nouvelle grappe industrielle au Québec en lien avec la filière batterie et souhaitons la bienvenue à Northvolt dans la grande famille des manufacturiers québécois. Cette annonce démontre que le secteur manufacturier au Québec représente un allié incontournable pour le développement économique du Québec et jouera un rôle important en matière du virage environnemental et énergétique à venir au Québec. Cela dit, les défis pour permettre au secteur de manufacturier québécois – et ses 14 000 entreprises – de jouer pleinement son rôle dans le rattrapage économique avec l'Ontario sont encore présents et c'est la raison pour laquelle nous invitons l'ensemble des acteurs à mettre sur pied les conditions favorables en matière de main-d'oeuvre, d'énergie et de formation pour soutenir la croissance de l'ensemble des entreprises. » – *Véronique Proulx, présidente-directrice générale de Manufacturiers et Exportateurs du Québec*

« L'annonce d'aujourd'hui n'est pas juste le plus important investissement privé de l'histoire de la province, c'est la confirmation du positionnement de la métropole et du Québec parmi les plus importants hubs de développement de batteries sur la planète. Ce succès est le fruit d'une mobilisation et d'un travail collectif exceptionnels, et je veux rendre hommage au ministre Champagne et au ministre Fitzgibbon. Ils ont encore une fois démontré que leur collaboration est un atout majeur pour notre économie. L'arrivée d'un nouveau joueur majeur dans ce secteur d'avenir est un point tournant pour l'économie de notre métropole et du Québec. Nous consolidons notre position de chef de file dans la filière batterie, et c'est tout l'écosystème qui en bénéficiera. À ce titre, le milieu des affaires sera attentif à ce que toutes les conditions gagnantes soient réunies pour que cette implantation soit un succès. Nous devons être à la hauteur de cette opportunité économique historique. » – *Michel Leblanc, président et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM).*

Note

1. « [Fabriquer les batteries les plus vertes au monde au Québec](#) », Bureau du premier ministre du Canada, 28 septembre 2023.



Une affirmation des relations d'amitié entre les peuples canadien et cubain **Un accueil chaleureux au nouvel ambassadeur** **cubain au Canada**

Le 14 mars, Ottawa Cuba Connections et l'Association d'amitié Outaouais-Cuba ont eu une réunion avec le nouvel ambassadeur de Cuba au Canada, Son Excellence Rodrigo Malmierca Diaz, à laquelle beaucoup de personnes ont participé, suivie d'une rencontre sociale pour lui souhaiter

chaleureusement la bienvenue au Canada. Des porte-parole des deux organisations ont parlé brièvement de la longue tradition d'amitié entre les peuples canadien, québécois et cubain, tout en parlant du travail de solidarité et d'amitié réalisé dans la région au cours des années.



L'ambassadeur a exprimé sa profonde reconnaissance aux organisations de solidarité dans la région et au Canada, soulignant qu'il travaillera en étroite collaboration avec elles. Il a souligné qu'il serait difficile pour Cuba de survivre sans l'appui humain et la solidarité internationale des peuples du monde, en plus de l'appui politique et matériel. Il a donné comme exemple l'enfant Elian Gonzales et la lutte internationale pour qu'il retourne à Cuba et à sa famille immédiate en 1999. Elian est aujourd'hui un député à l'Assemblée nationale cubaine et est totalement dévoué à la Révolution. Il a aussi exprimé son appréciation des efforts internationaux pour que soit accordé le prix Nobel aux brigades Henry Reeves en 2021.

Dans ses échanges avec les participants, le nouvel ambassadeur a répété à plusieurs reprises à quel point le peuple cubain est touché de voir des gens piqueter à chaque mois devant l'ambassade américaine pour exiger que soit levé le blocus criminel contre Cuba et que Cuba soit retiré de la liste des États soutenant le terrorisme. Il a remercié les deux organisations de solidarité pour leur lutte pour la vérité contre la désinformation ambiante contre Cuba et la Révolution cubaine.

Au sujet du blocus, il a dit que face à la situation pénible et aux difficultés, le peuple cubain ne capitulera jamais. Sous la direction de son gouvernement révolutionnaire, il trouvera les moyens de surmonter tous les obstacles que les États-Unis mettront sur son chemin.



Sortons le Canada de l'OTAN!

Des exercices militaires dans l'Arctique canadien

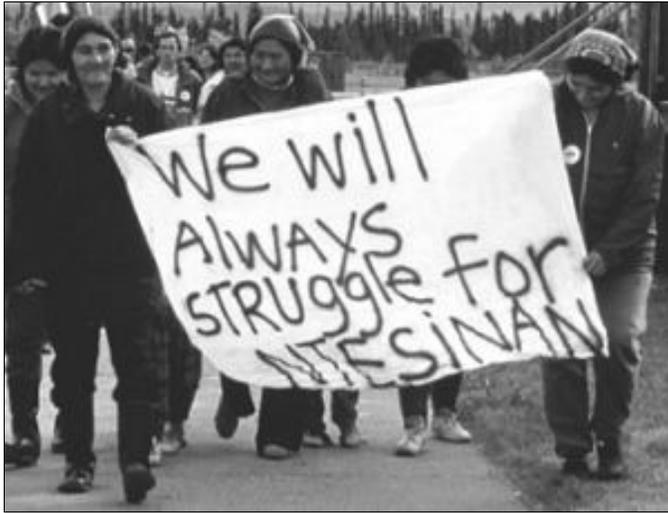
Le 1er mars, le ministère de la Défense nationale (MDN) a annoncé que l'opération (Op) NANOOK-NUNALIVUT, un exercice militaire mené chaque année depuis 2007, se déroulerait à Resolute, au Nunavut et à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest, du 1er au 17 mars. L'exercice implique plus de 300 membres des Forces armées canadiennes (FAC) et environ 50 militaires des États-Unis, de Belgique, d'Allemagne et de France. Il comprend des patrouilles interarmées à long rayon d'action, de la logistique dans des conditions austères et des plongées sous la glace. Selon le MDN, l'objectif est de renforcer la présence des FAC dans l'Arctique et d'aider à améliorer l'état de préparation militaire des partenaires, ce qui « la prestation d'instruction ainsi que la pratique de techniques pour veiller à maintenir la coordination entre les FAC et nos alliés et partenaires ».



« L'Op NANOOK-NUNALIVUT est une des quatre activités annuelles exhaustives conçues pour mettre à l'épreuve la défense du Canada et pour protéger nos régions septentrionales, le tout sous le nom d'Op NANOOK. Ces exercices se déroulent du début du printemps à la fin de l'été pour démontrer la présence des FAC dans l'Arctique et y exercer la souveraineté du Canada », explique le ministère de la Défense nationale.

Personne ne sait comment la présence de forces étrangères, en particulier de personnel militaire des États-Unis, défend la souveraineté du Canada dans l'Arctique. Le MDN précise que l'Op NANOOK-NUNALIVUT est une « opération de défense et de sécurité dans tous les domaines conçue pour favoriser une plus grande interopérabilité multinationale et interarmées avec nos partenaires régionaux et internationaux ». Le personnel des FAC comprend des membres de la Force régulière et de la Réserve provenant de plusieurs unités du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et des Territoires du Nord-Ouest. Les quelque 50 militaires étrangers comprennent « 30 membres de la 86th Infantry Brigade Combat Team (86th IBCT) américaine. Avec la force opérationnelle de plongée, environ cinq plongeurs-démineurs de la composante navale belge; environ cinq plongeurs de combat de l'Armée française [et] un médecin de plongée allemand à titre d'observateur. »

Les peuples autochtones de l'Arctique et les résidents non autochtones ont une longue et fière tradition de lutte pour la paix dans la région arctique. Il s'agit notamment de l'opposition massive aux essais de bombes atomiques des États-Unis sur l'île d'Amchitka en Alaska dans les années 1960 et 1970, des campagnes pour la paix dans les pays nordiques et de la longue lutte menée par les Innus et les Inuits contre les vols militaires supersoniques à basse altitude effectués par le gouvernement canadien et divers pays de l'OTAN au Labrador et dans le nord du Québec dans les années 1980 et 1990. Depuis que le Canada a ratifié pour la première fois le traité de l'Atlantique Nord en 1949, qu'il a notamment utilisé pour justifier l'établissement de bases militaires américaines au Canada, la nation innue s'est battue sans relâche contre l'appropriation de ses terres traditionnelles pour y installer des bases américaines et de l'OTAN et contre les dommages causés à son mode de vie. Au cours des années 1980 et 1990, les autorités fédérales canadiennes ont procédé à plus de 400 arrestations d'Innus qui ont lutté héroïquement contre le développement d'une base d'entraînement de l'OTAN au Labrador.



À gauche : des femmes innues manifestent au milieu des années 1980 contre les survols de l'OTAN et pour l'autodétermination de leur patrie, qu'elles appellent Nitassinan.

En 2009, lors d'une conférence à Reykjavik, en Islande, l'OTAN a déclaré que l'Arctique était une « région d'importance stratégique ». Les États-Unis, le Canada et l'OTAN ne cachent pas pourquoi ils ont besoin d'un groupe militaire déployé dans la région arctique. Les brise-glaces américains et certains brise-glaces canadiens ont été déployés pour défendre ce que l'on appelle les intérêts nationaux des membres de l'alliance qui revendiquent leur droit aux richesses naturelles de cette partie de la planète, malgré ce que démontrent les études en ce qui a trait à la propriété de ces fonds marins. L'Arctique contient environ 90 milliards de barils de brut non explorés et d'énormes réserves de gaz naturel, qui pourraient être comparables à celles de la Russie, soit environ 30 % des réserves mondiales de gaz. Les États-Unis tiennent à établir leur hégémonie sur l'Arctique afin de s'assurer que la Russie ne puisse pas utiliser les ressources des eaux arctiques et des fonds marins à l'intérieur de ses limites territoriales souveraines. Les experts estiment que d'ici 2030, la Russie utilisera un grand nombre de ses gisements de gaz arctiques pour extraire environ 50 % de son gaz naturel, comme le gisement de Shtokman dans la mer de Barents qui, selon les experts, contient 4 000 milliards de mètres cubes de gaz.

Appel à faire de l'Arctique une zone de paix

En 1989, Mary Simon, alors présidente de la Conférence circumpolaire inuit (CCI), a fait une déclaration puissante qui résonne encore aujourd'hui, dans laquelle elle évoque avec éloquence la nécessité de créer une zone de paix dans l'Arctique. Elle souligne dans son article qu'un point de départ essentiel est de « reconnaître que de vastes régions du nord du Canada, de l'Alaska, du Groenland et de la Sibérie orientale constituent avant tout la patrie des Inuits » et que le peuple inuit ne veut pas que ses territoires traditionnels soient traités comme « une zone stratégique militaire et de combat entre les alliances de l'Est et de l'Ouest »[1].

Bien entendu, cette même Mary Simon est aujourd'hui gouverneure générale du Canada, ce qui fait d'elle la commandante en chef des forces armées canadiennes. En tant que telle, elle joue un rôle majeur dans la reconnaissance de l'importance de l'armée canadienne sur le territoire national et à l'étranger et ne pourrait plus exprimer de telles opinions. Néanmoins, ce qui est écrit en 1989 résonne encore aujourd'hui. Elle notait à l'époque que les Inuits, qui vivent dans les régions circumpolaires depuis des siècles, avaient besoin d'être protégés. Mary Simon a rappelé que les Inuits, qui vivent dans les régions circumpolaires depuis des milliers d'années, sont les porte-parole légitimes de l'Arctique. Parce que leurs terres et leurs communautés « transcendent les frontières de quatre pays » (les États-Unis, le Canada, le Groenland (Danemark) et la Russie), les Inuits sont dans « une position unique pour promouvoir la paix, la sécurité et les objectifs de contrôle des armements entre les États de l'Arctique ».

« Tout renforcement militaire excessif dans le Nord, que ce soit de la part de l'Union soviétique (qui existait encore à l'époque) ou des États-Unis, ne sert qu'à diviser l'Arctique, à perpétuer les tensions Est-Ouest et la course aux armements, et à placer nos peuples dans des camps opposés », a-t-elle déclaré.



Des jeunes d'Iqaluit, au Nunavut, défendent leur avenir et leur droit à avoir leur mot à dire sur ce qui se passe sur leurs territoires lors d'une marche pour le climat, le 5 juin 2019.

Du point de vue des Inuits, une zone arctique de paix n'autoriserait pas les armes nucléaires ou les essais d'armes de destruction massive, ni les activités militaires qui « perturbent ou compromettent les communautés, les territoires, les droits et la sécurité des peuples autochtones et des autres peuples du Nord ». À cet égard, la protection de l'environnement arctique « doit primer sur les exercices et les activités militaires ».

Malheureusement, aujourd'hui, en tant que gouverneure générale du Canada, Mary Simon est le commandant en chef des forces armées que le Canada déploie dans l'Arctique pour établir l'hégémonie des États-Unis et mener des exercices militaires de l'OTAN afin de faire de la Russie un ennemi et de mettre en péril la cause de la paix mondiale.

Un autre objectif de la prise de contrôle de l'Arctique par les États-Unis est de s'assurer que le passage du Nord-Ouest ne puisse pas être utilisé comme route maritime par tout pays cherchant à raccourcir le passage entre l'Europe et l'Asie de 7 000 kilomètres par rapport à l'itinéraire passant par le canal de Panama. Néanmoins, la position adoptée par la CCI en 1989, alors que Mary Simon en était la présidente, reste valable aujourd'hui.

Dans un premier temps, la CCI a proposé que les pays arctiques déclarent qu'une zone arctique de paix devrait être un objectif central pour eux, éventuellement réalisé par étapes. En outre, ces pays doivent « s'engager expressément à ce que leurs futures politiques militaires et de contrôle des armements soient compatibles avec l'objectif d'une zone de paix » et que le territoire du Canada et des pays nordiques « ne soit utilisé par aucun pays à des fins militaires offensives et déstabilisatrices ».

En outre, les armes nucléaires et tous les missiles de croisière lancés par air et par mer doivent être interdits et les utilisations navales de l'Arctique doivent être réexaminées en gardant à l'esprit que « le principe de la 'liberté de navigation' sans restriction en haute mer est dépassé et ouvert aux abus des puissances militaires ».

Une étape importante pour inverser la tendance à la militarisation serait de développer un « cadre juridique international qui codifie les infractions contre la paix et la sécurité de l'humanité » et que ces normes incluent les droits humains « tels que le droit à la paix, le droit au développement et le droit à un environnement sûr et sain ».

En conclusion, au nom de la CCI, Mary Simon a exhorté « tous les gouvernements de l'Arctique, indépendamment de leur affiliation militaire ou de leur statut nucléaire, à adhérer à l'idée d'une zone de paix arctique » et a rappelé que pour ceux dont la terre ancestrale a toujours été l'Arctique, l'avenir du Nord ne mérite rien de moins !

Note

1. Simon, Mary. « Toward and Arctic Zone of Peace : An Inuit Perspective ». Peace Research, Vol. 21, No. 4 (novembre 1989). Canadian Mennonite University.



Ce que le Canada doit faire selon le secrétaire général de l'OTAN

Le 20 février, le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, a été interviewé dans le cadre de l'émission *Power Play* diffusée sur la chaîne CTV. Il a déclaré qu'il s'attendait à ce que le Canada tienne sa promesse d'investir deux pourcent de son PIB dans la défense. Il a cité les annonces du gouvernement canadien concernant l'augmentation du financement du NORAD, les projets d'achat de chasseurs F-35 et le renforcement de la présence des forces armées canadiennes en Lettonie comme autant de mesures allant dans le bon sens. Il a ajouté que l'OTAN attend des pays comme le Canada qui ne dépensent pas encore 2 % de leur PIB qu'ils annoncent une date à laquelle ils pensent y arriver.

Interrogé le même jour lors d'une conférence de presse en Colombie-Britannique sur les commentaires de Jens Stoltenberg, le premier ministre Justin Trudeau a dit que le Canada continuerait à présenter des budgets et des propositions au moment opportun.



L'OTAN intensifie ses préparatifs de guerre



La Suède est devenue le plus récent membre de l'OTAN le 7 mars, après avoir déposé son instrument d'adhésion auprès du gouvernement des États-Unis à Washington. Avec l'adhésion de la Suède, l'OTAN compte désormais 32 pays membres, tous placés sous le commandement des États-Unis.

L'Albanie a officiellement rouvert la base aérienne de Kuçova en mars. L'OTAN a financé la modernisation de la base à hauteur d'environ 50 millions de dollars. Kuçova est située à environ 80 kilomètres au sud de Tirana. Le porte-parole par intérim de l'OTAN, Dylan White, a expliqué : « La rénovation de la base aérienne de Kuçova est un

investissement stratégique, qui montre que l'OTAN continue de renforcer sa présence dans les Balkans occidentaux, une région d'importance stratégique pour l'Alliance ».

Selon le commandant suprême des forces alliées en Europe, Christopher Cavoli, les exercices de guerre Steadfast Defender 2024 de l'OTAN, qui se déroulent actuellement jusqu'au 31 mai,

rassemble quelque 90 000 soldats des 32 États membres. En outre, 1100 véhicules de combat, dont 133 chars et 533 véhicules d'infanterie, ainsi que plus de 50 navires de guerre et 80 hélicoptères, drones et avions de chasse, y participent. Selon M. Cavoli, cet exercice de guerre est sans précédent et témoigne « de l'unité et de la préparation de l'Alliance ». L'exercice est « stratégiquement situé » dans plusieurs pays européens clés, notamment la Finlande, l'Estonie, l'Allemagne, la Grèce, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Norvège, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie, la Suède et le Royaume-Uni. Il s'agit d'« opérations complexes multi-domaines intégrant des opérations terrestres, aériennes, maritimes, cybernétiques et spatiales, qui a font l'objet d'un développement doctrinal majeur au sein du Commandement allié Transformation de l'OTAN ». Il s'agit de déployer en Europe des forces provenant d'Amérique du Nord et d'autres parties de l'Alliance. Pendant plusieurs mois, « des opérations complexes multi-domaines seront menées sur des milliers de kilomètres, renforçant ainsi la coopération civilo-militaire et la résilience nationale et collective ». L'accent est ainsi mis sur les efforts concertés de l'OTAN pour militariser l'ensemble de la vie et faire des préparatifs de guerre la nouvelle normalité.

Le porte-parole du gouvernement de la Fédération de Russie, Dmitri Peskov, a déclaré que les exercices militaires constituaient une menace et que l'OTAN était un « instrument de confrontation » utilisé par les États-Unis. Le secrétaire du Conseil de sécurité de la Russie, Nikolay Patrushev, a décrit Steadfast Defender 2024 comme « un scénario de confrontation armée avec la Russie en répétition ». Il a dit que ces exercices « augmentent sans aucun doute les tensions et déstabilisent la situation dans le monde ».



Mouvement pour la paix dans la péninsule coréenne

Opposition résolue aux exercices de guerre Freedom Shield 24

– Philippe Fernandez –

Les exercices de guerre Freedom Shield 24, dirigés par les États-Unis, ont été menés dans et autour de la péninsule coréenne du 4 au 14 mars dans le but de provoquer la République populaire démocratique de Corée (RPDC) et de terroriser le peuple coréen et la région. Il s'agit de l'un des plus grands exercices militaires conjoints menés par les États-Unis dans le cadre du « Combined Forces Command » qui réunit les forces américaines de Corée, l'armée de la République de Corée et du Commandement des Nations unies en Corée composé de 11 pays : l'Australie, la Belgique, le Canada, la Colombie, la France, la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Italie, la Nouvelle-Zélande, les Philippines et la Thaïlande. Au total, 48 exercices d'entraînement sur le terrain se dérouleront dans toute la République de Corée au cours de l'année, soit plus du double de l'année dernière. Un exercice aérien parallèle appelé « Buddy Squadron » avec une vingtaine d'avions de chasse, dont des F-15K sud-coréens et des F-16 américains aura lieu également.



L'armée américaine présente cet exercice comme « défensif » visant à renforcer « un haut niveau d'interopérabilité » qui permettrait à l'armée américaine de « répondre rapidement et efficacement à toute menace ». En outre, l'armée américaine souligne que Freedom Shield 24 a été mené « dans l'esprit du traité de défense mutuelle entre la République de Corée et les États-Unis du 1er octobre 1953 et en soutien à l'accord d'armistice ». Le problème est que toutes les menaces contre le peuple coréen viennent des États-Unis et de leurs alliés. Il est faux de prétendre que ces exercices sont «

défensifs » alors que l'objectif a toujours été de parvenir à un changement de régime en RPDC, ce qui constitue une violation flagrante du droit international.

Plus précisément, l'accord d'armistice de juillet 1953, signé entre la RPDC et les États-Unis pour mettre fin aux combats de guerre de Corée (1950-53), exigeait que les États-Unis et toutes leurs forces satellites, y compris le Canada, quittent la péninsule coréenne et emportent tout leur matériel militaire avec eux, immédiatement après la signature d'un traité de paix mettant officiellement fin à la guerre. Non seulement les États-Unis n'ont pas respecté les termes de l'accord d'armistice, mais ils ont refusé de signer un traité de paix et ont activement bloqué les efforts déployés par le peuple coréen pour exercer son droit à l'autodétermination, notamment pour réunifier son pays divisé.

L'imposition du traité de défense mutuelle entre les États-Unis et la République de Corée en octobre 1953, moins de trois mois après la signature de l'accord d'armistice, a été utilisée depuis pour justifier les exercices de guerre annuels menés par les États-Unis dans la péninsule coréenne, pour maintenir la Corée divisée par la force et pour faire de la République de Corée une colonie américaine et un terrain d'entraînement militaire pour les guerres d'agression des États-Unis en Asie et dans le monde. Ce sont les États-Unis qui ont introduit les premières armes nucléaires dans la péninsule coréenne, en commençant par le missile « Honest John » porteur d'une ogive nucléaire en 1958, afin d'imposer leur diktat militaire à la République de Corée et de faire chanter l'ensemble du peuple coréen.

Le 5 mars, le ministère de la Défense nationale de la RPDC a dénoncé Freedom Shield 24, soulignant que ces exercices de guerre étaient provocateurs et aggravaient l'atmosphère déjà tendue dans la péninsule coréenne. Cette tension résulte du refus catégorique des États-Unis de résoudre pacifiquement leur différend avec la RPDC. Le ministère de la Défense nationale de la RPDC a souligné que pendant que ces exercices de guerre se déroulaient, l'armée de la RPDC était mobilisée pour la construction économique au service du peuple. Ce fait confirme qui est le fauteur de troubles dans la péninsule coréenne, a ajouté le ministère. Le ministère a ajouté que la RPDC suivra de près le Freedom Shield 24 afin de surveiller la situation et de prendre les contre-mesures nécessaires.

Alors que les États-Unis sont confrontés à une crise politique croissante dans leur pays et à l'étranger, ils menacent de plus en plus les pays qui défendent leur indépendance et leur dignité. Il est essentiel que toutes les personnes éprises de paix et de justice au Canada et dans le monde soutiennent le peuple de la péninsule coréenne qui résiste aux menaces et à l'agression dont il est la cible de la part des États-Unis. Ce qu'il faut avant tout, c'est que les États-Unis mettent fin à ces actes d'agression dans la péninsule coréenne et signent un traité de paix avec la RPDC. Cela réduira immédiatement les tensions et créera les conditions nécessaires au développement de la paix dans la péninsule coréenne, conditions dont les Coréens du Nord et du Sud ont besoin pour faire avancer leur projet d'édification nationale et oeuvrer à la réunification pacifique de leur pays.

(Avec des informations de KCNA, Bulletin of Atomic Scientists.)



Le mouvement sud-coréen pour la paix appelle à mettre fin aux exercices de guerre dirigés par les États-Unis et à un traité de paix

Le mouvement sud-coréen pour la paix a intensifié ses efforts en opposition aux exercices de guerre dirigés par les États-Unis et à l'agression dans la péninsule coréenne. Les organisations, réunies sous la bannière d'Appel à la paix en Corée, lors d'une conférence de presse le 28 février à Séoul

dans la République de Corée (RdC), ont appelé à la suspension de l'exercice militaire Freedom Shield dirigé par les États-Unis (qui a eu lieu du 4 au 14 mars), à la suspension de tout exercice de guerre dirigé par les États-Unis dans la péninsule coréenne, et à la signature d'un traité de paix avec la République populaire démocratique de Corée (RPDC) pour mettre fin à la guerre de Corée.



Conférence de presse d'Appel à la paix en Corée à Séoul, le 28 février 2024

À la conférence de presse, l'Appel à la paix en Corée a aussi exprimé son opposition à l'alliance militaire États-Unis-RdC-Japon, qui constitue une menace à la paix dans la péninsule coréenne. L'organisation a appelé au rétablissement d'un dialogue minimal entre la RdC et la RPDC, soulignant que cette période d'hostilités a été la plus prolongée depuis le premier dialogue intercoréen.

Appel à la paix en Corée a aussi fait valoir que les différends près des frontières dans la mer de l'ouest peuvent donner lieu à des provocations et des hostilités et que, par conséquent, il est important d'ouvrir un strict minimum de voies de communications, mentionnant que « mille conversations valent mieux qu'une seule guerre ».

L'organisation a aussi appelé à l'arrêt immédiat aux provocations anti-RPDC par ballons envoyés dans le ciel au 38e parallèle, activité financée et appuyée par le gouvernement Yoon dans la RdC, et visant à encourager un changement de régime dans la RPDC. Appel à la paix en Corée souligne que ces campagnes de ballons de propagande existent depuis la guerre froide et ne servent qu'à provoquer la RPDC et doivent cesser. Elle ajoute que les gens vivant près des régions frontalières veulent vivre en paix et s'opposent résolument à ces campagnes de ballons.

L'organisation souligne que, plus que tout, la vaste majorité du peuple au sud veut un gouvernement qui défend la paix dans la péninsule coréenne et que dans la période qui vient, les plus de 70 membres affiliés de l'organisation – syndicats, organisations étudiantes, religieuses et autres groupes de la société civile – vont intensifier leur travail pour la paix dans la péninsule coréenne et continuer de s'opposer aux exercices de guerre dans la péninsule coréenne.

(Avec des informations d'Appel à la paix Corée)



Une pétition coréenne pour la paix livrée aux Nations unies et aux États-Unis

Appel à la paix en Corée a annoncé sur son site Web que plus de 206 629 signatures recueillies au cours de sa campagne internationale Appel à la paix en Corée ont été livrées au secrétariat de l'ONU, à la Mission permanente de la République de Corée (RdC) à l'ONU et au département d'État des États-Unis en octobre dernier. La pétition appelle la RdC, l'ONU et les États-Unis à faire tous les efforts possibles pour mettre fin à la guerre de Corée et pour un traité de paix signé avec la République populaire démocratique de Corée. La campagne a été lancée à l'occasion du 70e anniversaire de la fin de la guerre de Corée, le 27 juillet 2023. Plus de 3 000 signatures ont été recueillies au Canada.



www.pccml.ca • redaction@pccml.ca